



**CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
REDON AGGLOMÉRATION

3 Rue Charles Sillard, Redon (35600)

07.61.58.94.00 / 02.22.18.80.67

conseil.developpement@redon-agglomeration.bzh

Objet : Lettre ouverte du Conseil de Développement
aux futur(e)s candidat(e)s de la Commission Spécifique

Le 10 mai 2026,
A Redon

Pièce jointe : Formulaire de candidature

Madame, Monsieur,

Habitant, travailleur ou étudiant en Pays de Redon, vous pratiquez le territoire dans votre quotidien et êtes directement concerné par les décisions qui peuvent être prises par nos élus locaux. Vous avez aussi la possibilité de vous mobiliser et de contribuer au sentiment d'appartenance, au dynamisme, à la solidarité et à l'innovation sociale de notre territoire.

À ce titre, nous souhaitons prendre contact afin de mieux vous faire connaître notre démarche.

Les Conseils de développement se situent au croisement de la participation citoyenne et de l'action publique. Peut-être avons-nous déjà eu l'occasion de nous croiser à travers différents temps forts organisés au sein de nos communes du Pays de Redon, ou contributions produites par notre association, depuis sa création en 2002.

Que ce soit le premier Guide des Producteurs Locaux, l'exposition « Nos Chers Déchets », les quatre sessions des Grands Débats, la mise en œuvre d'un Wiki Pays de Redon, un apport au Projet de Territoire de REDON Agglomération, la concrétisation de l'Inventaire des Transitions Ecologiques et Sociétales, ou, plus récemment, « Le Cartulaire 2050 ».

Notre mission est de **favoriser l'expression et l'expertise citoyenne au sein du débat public**. Nous trouvons un cadre dans plusieurs textes législatifs ; loi « Voynet » de 1999, loi NOTRe de 2015, loi Engagement et Proximité de 2019.

Nous aspirons à renforcer les dynamiques participatives à l'échelle du territoire de REDON Agglomération et à ce titre, notre structure est soutenue dans son fonctionnement par l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, REDON

Agglomération. L'installation, en juin 2022, de la première Commission Spécifique de REDON Agglomération¹, portée et animée par notre association, a constitué une étape importante.

Aujourd'hui, nous souhaitons engager une nouvelle dynamique de mobilisation et renforcer les liens avec les acteurs de nos dynamiques locales à l'échelle de nos 31 communes. Cette lettre a donc pour objectifs :

- de vous présenter le rôle, les missions et le cadre du Conseil de développement,
- de vous inviter à **vous investir et à prendre part à cette dynamique collective,**
- **d'ouvrir des perspectives de collaboration autour d'enjeux de territoire.**

Votre connaissance du terrain sera toujours essentielle pour nourrir les réflexions et construire les politiques locales de demain. Dans ce sens, nous vous adressons aussi un formulaire qui vous permet de candidater, d'intervenir auprès de nos élus et vers un projet commun.

Nous serions ravis de pouvoir échanger avec vous et restons à votre disposition, pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Pour l'association, Conseil de Développement de Redon Agglomération,
Les co-présidentes, Floriane BOTTIER & Carole MOLERES



¹La Commission Spécifique de REDON Agglomération est l'instance votée par les élus communautaires. Elle vaut Conseil de Développement de l'intercommunalité et est le lien entre notre association et les élus de nos 31 communes. Elle est régie par un protocole de coopération et de financement, à l'échelle d'un mandat électoral.